



ACTUALITES SOCIALES NOVEMBRE 2020

HEURES DIF « DERNIER RAPPEL »

Vous avez jusqu'au 31 Décembre de cette année pour transférer vos heures DIF (Droit Individuel à la Formation) sur un nouveau compte CPF (Compte Professionnel de Formation).

Vous devez saisir le solde de ces heures directement en ligne sur votre compte formation :

www.moncompteactivite.gouv.fr

Le montant saisi fera l'objet d'un contrôle à la première demande de formation.

Si vous ne connaissez pas vos heures acquises, vous pouvez les retrouver sur vos anciennes fiches de paie ou demander le solde à ADP ou faire une demande d'attestation sur Lifebox :
Demande d'attestation / demande libre de document / saisir attestation DIF et valider.

SOLDE DE CONGES 2020

Pour rappel, vous devez consommer vos congés, jours de repos, JATT avant le 31 décembre de cette année, ou les mettre sur votre CET ou CETR. **Seuls 5 jours de congés peuvent être reportés sur l'année suivante mais cela doit être validé par votre manager. Prenez les devants !!!**

NOUVELLE GOUVERNANCE COVEA

Suite au dernier Conseil d'Administration, Paul ESMEIN devient le n°2 du Groupe COVEA. De nombreuses autres nominations ont aussi été annoncées et seront effectives au 1^{er} Décembre. Cette année sera aussi marquée par de nombreux départs tels que Joachim Pinheiro, Véronique Jolly ... **Et le dernier changement en date, Edouard Vieillefond, Directeur Général de la GMF Assurances a été remplacé par Jérôme Roncoroni qui était Directeur de l'audit interne du groupe depuis 2018.**

Un audit a été demandé lors de la présentation de ce nouvel organigramme au CSEC car nul doute que de nouvelles organisations s'opéreront prochainement. La CFTC suivra de près toutes ces évolutions particulièrement dans cette période mouvementée, et veillera attentivement à ce que les valeurs mutualistes du Groupe soient préservées.

Ces nouvelles nominations devront traduire un changement qui dépasse le casting, ainsi le slogan COVEA « pour des salariés fiers et engagés » devra être impulsé enfin d'en haut !

**Partenaire de votre vie
Professionnelle**

TELETRAVAIL

Pour celles et ceux qui souhaitent télétravailler en 2021, le délai a été allongé, vous avez désormais jusqu'au 6 Novembre pour candidater.

CARTE UP

Des dysfonctionnements ont été constatés sur la dotation des chèques-déjeuner sur le mois d'Août pour des télétravailleurs. Si vous êtes concernés, contactez ADP Paie !!!

CONGES DE FIN DE CARRIERE

Le CET et le CETR peuvent être soldés pour anticiper le départ en retraite. Ainsi, si vous détenez 150 jours sur le CET et 300 jours sur le CETR (maximum possible) en profitant des abondements, vous pourriez partir en congés **2 ans et demi** avant d'être en retraite. Durant cette période, vous percevrez 100% de votre salaire mais également l'intégralité de vos primes d'Intéressement et de Participation.

Vous pouvez également passer à temps partiel juste avant de solder votre compte épargne temps, ainsi la durée de votre congé de fin de carrière s'allongera au-delà de 2,5 années :

- ✓ Pour un temps partiel à 80%, 450 jours soldés génèrent un congé de fin de carrière de 3 ans et un mois.
- ✓ Pour un temps partiel à 60%, 450 jours soldés génèrent un congé de fin de carrière de 4 ans.

NB : les primes d'Intéressement, de Participation et de départ à la retraite seront elles aussi proratisées !

MUTUELLE

A compter du 1er Janvier 2021, il y aura de nouvelles règles de remboursement de notre mutuelle groupe. Nous ne manquerons de vous communiquer les changements sur notre fiche technique qui sera mise à jour en fin d'année.

NOUVEAUTE POUR LE 1% PATRONAL

Toute demande de logement doit être déposée à la Mairie ou à la Préfecture afin d'obtenir un numéro unique (NUR). Avec ce numéro, il suffira d'aller sur le site ACTION LOGEMENT pour déposer une demande en ligne et de joindre les justificatifs demandés.

CONFINEMENT

Dans les semaines qui viennent, nous vous tiendrons informés des décisions prises dans le groupe COVEA.

A chacun son canal, à tous son information syndicale...

contact@cftc-covea-france.fr



**Partenaire de votre vie
Professionnelle**